

PAR LA PRÉSENTE, VOUS ÊTES CONVOQUÉS À LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE HOPE TOWN AU 209, ROUTE 132 OUEST, QUI AURA LIEU LE 6 SEPTEMBRE 2023 À 19H00.

À moins du renoncement de l'avis par tous les membres du conseil s'ils sont tous présents, la séance portera uniquement sur les points suivants :

1. Ouverture
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture, acceptation et suivi des procès-verbaux du 2 août 2023
4. Inspecteur municipal
5. Comptes
6. Correction de la résolution 014-2023 : Reddition de comptes PRABAM
7. Correction de la résolution 254-2022 : Consultation publique pour règlement 2023-06
8. Dérogation de la date du dépôt du budget 2024
9. Adoption du règlement 2023-05 – Déterminant les modalités de publication des avis publics
10. Tecq 2024-2028
11. Offre de services d'avocat Cain Lamarre pour 2024
12. Formation de la greffière -trésorière : Cours pour la Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels (Loi 25) – 5 sept. Et 12 sept.
13. Formation de la directrice générale : La gestion de crise
14. Fermeture de l'écocentre
15. Inspection d'instincteurs de fumée
16. Dossier « Anciens dépôts »
17. Rapport de location du Centre Communautaire
18. Dons
19. Correspondance
20. Compte rendu des membres du conseil concernant les dossiers municipaux
21. Lumières de rue
22. Période de question
23. Clôture de l'assemblée

Advenant que vous ne puissiez assister à l'assemblée, vous êtes priés de bien vouloir m'avertir au plus tard le 5 septembre 2023 à 12h00 par courriel électronique : dg@municipalitehopetown.ca

Donné ce 31^{ème} jour du mois d'août 2023.

Sylvie Francoeur
Directrice générale